



DATE : 1^{er} mai 2024

Séance du Conseil Général sous la présidence de Mme la Présidente Jeanne Decorges Currat

CONSEIL GENERAL

Présents : 28 Conseillers généraux majorité = 15 Quorum atteint

Excusés : Mme Chantal Pache et M. Fabrice Bersier

L'assemblée peut se dérouler normalement.

CONSEIL COMMUNAL

Présents : Mme Susanne Zeller Bersier, MM. Bernard Grandgirard, Jean-Denis Borgognon, Yannick Bersier, Guido Flammer, Alex Glardon et Simon Torche.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance par Mme la Présidente Jeanne Decorges Currat
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Général du 13 mars 2024
3. Comptes 2023
*Pour les points suivants : - présentation
 - rapport de la Commission financière
 - approbation*
 - 3.1. Compte de résultats
 - 3.2. Compte des investissements
4. Election du/de la Président(e) du Conseil Général pour 2024
5. Election du/de la Vice-Président(e) du Conseil Général pour 2024
6. Informations communales
7. Divers.

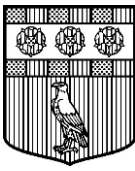
1. OUVERTURE DE LA SEANCE PAR MME LA PRESIDENTE JEANNE DECORGES CURRAT

Mme la Présidente Jeanne Decorges Currat salue les conseillères et conseillers communaux, conseillères et conseillers généraux, la presse ainsi que le public et leur souhaite la bienvenue à cette 49^{ème} séance du Conseil Général.

Les scrutateurs pour cette séance sont MM. les conseillers généraux Pierre-André Grandgirard, Vincent Grandgirard, Manuel Pires et Jean-Sébastien Rey. La liste des présences circule, merci de bien vouloir la signer.

Cette séance est consacrée aux comptes. Nous allons également procéder à l'élection du président du Conseil Général pour 2024 ainsi qu'à celle de la ou du vice-président. En fin de séance, comme mentionné dans le tractanda, nous aurons la présentation de la Coreb, de sa nouvelle stratégie, de ses actions, etc.

Afin de gagner en efficacité, comme il est de coutume maintenant, une fois que la parole a été donnée, elle invite les conseillères et conseillers généraux à s'adresser au Conseil sous la forme simplifiée, Mme la Présidente, chères toutes et tous.



DATE : 1^{er} mai 2024

Cette séance a été convoquée conformément à l'article 38 de la loi sur les communes par mail du 16 avril 2024, par avis dans la feuille officielle no 16 du 19 avril 2024 et par affichage aux piliers publics communaux. Elle demande s'il y a des remarques quant au mode de convocation et sur l'ordre du jour. Elle rappelle que cette séance est enregistrée afin de faciliter la rédaction du procès-verbal, cet enregistrement sera effacé dès son approbation lors d'une prochaine séance.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 13 MARS 2024

Chacune et chacun a pu en prendre connaissance, il ne sera donc pas lu ce soir. Mme la Présidente Jeanne Decorges Currat demande s'il y a des remarques à formuler au sujet de ce procès-verbal. Ceci n'étant pas le cas, elle propose de passer au vote pour l'approbation de ce procès-verbal tel que présenté en levant la main.

Ce dernier est approuvé à l'unanimité.

Mme la Présidente Jeanne Decorges Currat remercie la secrétaire pour la rédaction de ce procès-verbal.

3. COMPTES 2023

3.1. Compte de résultats 2023

Mme la Présidente Jeanne Decorges Currat relève que chacune et chacun a pu prendre connaissance des documents concernant les comptes de résultats et des investissements, ainsi que le rapport de gestion détaillé qui était annexé au message. Elle donne la parole à M. Alex Glardon, conseiller communal en charge des finances, pour la présentation des comptes de résultats 2023.

M. Alex Gardon débute cette présentation des comptes 2023 de notre commune en rappelant que ces derniers sont présentés pour le 2^{ème} exercice consécutif sous le nouveau modèle comptable MCH2. La comparaison avec les comptes 2022 étant désormais plus lisible. Sur la 1^{ère} diapositive, il nous renvoie aux différents articles de la Loi sur les Communes régissant la présentation des comptes. En parallèle, le Conseil Communal a transmis le rapport de gestion qui reprend les principaux écarts entre le budget et les comptes. Ce rapport détaillé apporte les informations nécessaires justifiant ces écarts. Les plus perspicaces d'entre les conseillers auront peut-être constaté une petite erreur rédactionnelle au niveau du compte 6220.3611.00 où il ne s'agit évidemment pas du décompte provenant du RSSBF mais bien de celui provenant du canton.

Les comptes ont été révisés par notre organe de révision déjà par un audit intermédiaire le 15 janvier 2024 qui avait surtout trait à l'analyse du système de contrôle interne. Ce dernier a été attesté comme existant et concrétisé. Ensuite, la révision comptable s'est déroulée les 11 et 12 mars dernier et les comptes ont pu être entièrement validés. Il tient à remercier sincèrement la boursière communale qui réussit chaque année l'exploit de boucler nos comptes dans des délais extrêmement courts !

Il débute cette présentation par le compte de résultats et passera ensuite au compte d'investissements.

Comme on peut le constater sur la 1^{ère} page du rapport de gestion, notre compte de résultat présente un bénéfice de Fr. 1'537'689.97, soit un différentiel de Fr. 2'274'065.66 par rapport au budget qui prévoyait un déficit de Fr. 736'375.69. Attention toutefois à bien interpréter ce résultat pour éviter toute euphorie. Nous parlons bien d'un bénéfice comptable !



DATE : 1^{er} mai 2024

Ce résultat a été très fortement influencé par l'écriture comptable représentée par la différence entre la valeur de la vente du terrain au CO et sa valeur au bilan. Pour mémoire, le terrain a été vendu au CO pour un montant total hors taxes de Fr. 2'700'000.-. Sa valeur au bilan étant alors inscrite pour Fr. 1'189'522.55, la différence représentant le bénéfice sur cette vente, soit Fr. 1'510'477.45 qui n'a, en soi, pas été encaissé puisqu'il fait partie intégrante du préciput, soit notre apport à la construction du CO comme commune siège.

En conséquence, nous pouvons considérer que notre bénéfice « effectif » se monte plutôt à Fr. 27'212.52. Il faut également prendre en considération d'autres facteurs qui ont une influence positive comme négative sur le résultat final. A titre d'exemple le report du début de l'amortissement de la salle polyvalente, un facteur positif mais de courte durée car cet amortissement commencera sur l'exercice 2024, et certains facteurs négatifs comme l'amortissement des véhicules de pompiers qui ont fait l'objet d'un transfert à l'ADIS-Broye, le début de l'amortissement de notre participation au CO, il y en a d'autres...

Comme indiqué lors de l'entrée en matière, tous les postes entre le budget et les comptes présentant un écart de plus de Fr. 5'000.- voire moins si nous jugeons que la justification mérite d'être détaillée sont commentés dans le rapport de gestion. Le but de ce rapport est de fournir en amont un maximum d'informations afin de donner tous les détails utiles à la compréhension de ces comptes. Cela nous permet d'économiser un temps précieux lors de la séance en plenum.

Ceci étant, ce résultat solide par rapport au budget initial s'explique également par des revenus extraordinaires difficilement prévisibles. A titre d'exemple, les postes dédiés aux impôts sur les gains immobiliers, les mutations, successions et donations représentent des recettes supplémentaires de Fr. 287'596.20. Au chapitre des revenus liés aux impôts sur le revenu et la fortune pris globalement, ces derniers augmentent également légèrement de Fr. 142'622.94, avec un taux d'impôt fixé à 0,77 pour l'exercice 2023. Cette baisse fiscale accordée l'espace d'une année n'a finalement pas eu l'impact imaginé sur notre résultat final car grandement compensée par les recettes extraordinaires qu'il vient de citer.

Cette évolution régulière de notre masse fiscale, en lien notamment avec l'évolution de notre population, est réjouissante pour notre commune et nous amène des moyens supplémentaires qui nous permettront certainement de mieux supporter nos investissements futurs. Il n'en demeure pas moins que le Conseil Communal garde un œil très attentif sur l'évolution de notre taux d'imposition qui se doit d'être au plus juste, à savoir viser un équilibre entre nos engagements et les moyens à disposition.

Au chapitre des charges non liées, soit celles sur lesquelles nous avons prise, nous pouvons constater avec satisfaction que celles-ci sont très bien maîtrisées mais cela nécessite un fort engagement et une discipline très stricte. Les charges liées, même en augmentation régulière, restent néanmoins assez stables par rapport à l'année 2022 et représentent toujours un peu plus de 48% du total des charges engagées.

Il nous donne quelques informations sur la répartition des charges et des revenus par nature de comptes. Il s'agit d'une autre lecture des comptes qui permet une vision transversale. Il donne donc quelques exemples des grands domaines dans lesquels nos dépenses sont engagées. Pour ce qui concerne les participations cantonales, il y a en particulier les domaines touchant la formation, la santé, la mobilité, la sécurité, les institutions et écoles spécialisées. Dans les participations aux associations de communes, nous trouvons le CO, les EMS, les soins à domicile, le social, les services de pompiers, la STEP, etc. Le reste concernant exclusivement des charges liées. En parlant de charges liées et/ou difficilement compressibles, on peut également tenir compte des charges de personnel et des amortissements qui sont, pour la plupart, dictés par MCH2. Quant aux revenus, la grande majorité provient naturellement des impôts et taxes communales. Les locations entrent pour une toute petite portion.



DATE : 1^{er} mai 2024

D'autres informations sur la répartition des charges au travers des principaux domaines d'activités couverts par notre commune. On trouve également les pourcentages sortis des comptes 2022 et on peut ainsi constater une certaine stabilité entre les 2 exercices.

Cela nous permet également de constater, même si nous pouvions déjà nous en douter, que les dépenses liées à la formation et à la santé représentent la grosse partie des charges. Au niveau de nos infrastructures communales, nous engageons également env. 22% du total des charges.

Notre dette brute au 31.12.2023 reste quasiment identique. En 2023, nous n'avons pas contracté de nouveaux emprunts et nous n'avons pas eu à traiter d'échéance de prêts.

Notre dette par habitant reste également stable tout en précisant que le tableau de l'évolution de ce poste est présenté sans les engagements hors bilan, ceci afin d'avoir une lecture permettant une comparaison avec des éléments identiques.

Le total de nos emprunts au 31.12.2023 se monte à Fr. 10'162'760.- avec un taux moyen de 1,35 %. Nos coûts d'amortissements annuels se montent eux à Fr. 462'840.-.

Quant à notre fortune, cette dernière augmente de Fr. 1'037'060.86 pour se monter désormais à Fr. 8'221'483.11. Ces indicateurs sont un bon signal de la situation financière de notre commune.

En conclusion, l'exercice 2023 peut être qualifié de bon en tenant compte d'un gros effort effectué sur la fiscalité. La maîtrise des charges est également un élément de grande satisfaction et prouve qu'une rigueur de tous les instants amène les résultats attendus.

La situation financière globale de notre commune est bonne et nous permet d'entrevoir le futur avec une prudente sérénité. Les conditions peuvent toutefois rapidement changer et ceci nous contraint à conserver toute notre vigilance. Encore une fois, il s'agit de toujours trouver un équilibre entre une fiscalité adéquate, source principale de revenus, et une planification des dépenses et des investissements à court et moyen terme.

Les investissements futurs nécessaires à notre commune nous rappellent rapidement que nous devons garder cette prudence indispensable. Il n'en demeure pas moins que l'investissement fait partie intégrante des tâches d'une commune. Une collectivité qui n'investit pas ou plus pour ses administrés est une collectivité qui se meurt !

En parallèle, les investissements futurs au niveau régional et sur lesquels nous n'avons qu'une légère influence au travers des associations intercommunales ne manqueront également pas d'avoir un impact sur nos finances.

La suite maintenant est de demander à notre fiduciaire d'actualiser notre planification financière à la lumière de ces comptes 2023. Ses futures conclusions nous permettront d'y voir plus clair notamment dans quelle mesure notre commune possède les capacités d'assumer nos futurs investissements. Nous souhaitons également étudier différents scénarios dans le cadre du financement des infrastructures de la parcelle 170 dès lors que les moyens nécessaires pour entreprendre ces études seront octroyés.

Mme la Présidente Jeanne Decorges Currat remercie M. Glardon pour cette présentation et ses explications très claires et très complètes. Elle cède la parole à M. Olivier Vonlanthen président de la commission financière pour la lecture du rapport ainsi que du préavis de la commission financière.

M. Olivier Vonlanthen nous informe qu'en date du 12 mars dernier, deux membres de la commission financière ont participé à la présentation du rapport final de notre organe de révision, la société BDO SA, relative à la révision des comptes communaux 2023.

L'organe de révision a relevé la qualité du travail effectué par notre boursière communale et n'a décelé aucune erreur significative dans l'exercice comptable vérifié.



DATE : 1^{er} mai 2024

L'organe de révision atteste dans son rapport établi le 11 avril 2024 que l'organisation et la gestion de la comptabilité sont conformes aux dispositions légales et réglementaires et recommande d'approuver les comptes annuels tels que présentés.

Les membres de la commission financière se sont réunis les 27 mars et 2 avril derniers pour examiner l'exercice comptable de notre commune arrêté au 31.12.2023.

Ils souhaitent en premier lieu remercier notre boursière communale pour l'excellente tenue de la comptabilité ainsi que pour la qualité des informations fournies.

La commission financière a relevé les points suivants :

- Le compte de résultat dégage un résultat positif de Fr. 1'537'689.97, soit une différence de Fr. 2'274'065.66 par rapport au budget qui prévoyait une perte globale de Fr. 736'375.69 ;
- Chapitre 71 Approvisionnement en eau : un taux de couverture effectif de 117.64% si soustraction de la mise en réserve de Fr. 40'589.27 ;
- Chapitre 72 Traitement des eaux usées : un taux de couverture effectif de 153.35% si soustraction de la mise en réserve de Fr. 161'204.86 ;
- Chapitre 73 Ordures ménagères : le taux de couverture actuel est de 89.96%. Celui-ci est conforme aux prescriptions légales qui exigent un taux de couverture minimal à 70% ;
- Chapitre 90 Impôts :
 - l'impôt sur le revenu des personnes physiques enregistre des entrées fiscales supérieures de Fr. 200'738.94 de plus qu'inscrit au budget ;
 - l'impôt sur les gains immobiliers enregistre des entrées fiscales supérieures de Fr. 130'512.25 de plus qu'inscrit au budget ;
 - l'impôt sur les mutations, successions et donations enregistre des entrées fiscales supérieures de Fr. 157'083.95 de plus qu'inscrit au budget ;
- La quasi-totalité du bénéfice 2023 provient du résultat comptable de la vente du terrain au CO de Cugy. En effet, ce produit est uniquement le fruit d'une opération comptable correspondant à la différence entre la valeur au bilan du terrain et le prix de vente. Cette écriture n'a aucun effet sur les liquidités de notre commune ;
- Le résultat cumulé des années précédentes est de Fr. 8'193'602.11, l'endettement communal en augmentation est de Fr. 8'844'006.87, soit Fr. 4'554.07 pour chacun des 1'942 habitants.

La commission financière se réjouit de cet excellent résultat 2023. Il est important de relever la gestion très stricte des comptes de résultat permettant de respecter le budget prévu dans la plupart des rubriques. Malgré la baisse du taux d'impôt à 0.77 pour l'année 2023 et en excluant le résultat purement comptable de la vente du terrain au CO de Cugy, le compte de résultat arrive à l'équilibre grâce aux recettes fiscales provenant essentiellement d'éléments non prévisibles comme l'impôt sur les gains immobiliers et l'impôt sur les mutations.

La commission financière, en se basant sur le travail de notre organe de révision ainsi que sur son analyse donne un préavis favorable et propose donc au Conseil Général d'approuver le compte de résultat de l'exercice 2023 tel que présenté. Elle remercie le Conseil Communal et son administration pour sa très bonne collaboration.

Mme la Présidente Jeanne Decorges Currat remercie M. Vonlanthen ainsi que la commission financière pour ce travail très complet et méticuleux. Elle relève que l'organe de révision ainsi que notre commission financière expriment un préavis positif concernant les comptes de résultats 2023. Elle donne la parole aux groupes afin de s'exprimer sur ce point.

M. Jonathan Despraz nous informe que le groupe « Équilibre » tient d'abord à remercier les conseillers communaux ainsi que la boursière pour le travail de grande qualité fourni permettant ainsi une gestion précise des comptes. Cette situation est réjouissante bien que



DATE : 1^{er} mai 2024

des défis futurs nécessitent une vigilance constante. Le groupe « Équilibre » accepte donc à l'unanimité les comptes de résultats.

Mme Corinne Rey nous informe que le groupe « Unité Communale », lors de sa séance de préparation, a examiné attentivement les comptes de résultats et les a acceptés à l'unanimité des personnes présentes. Il tient à remercier le bureau communal, en particulier Mme Sylvia Bersier et le Conseil Communal, pour la préparation des documents et le travail fourni.

Mme Melinda Navarro relève que le groupe « Alliance de gauche » remercie le Conseil Communal, en particulier la boursière Mme Sylvia Bersier, pour la présentation, respectivement l'élaboration des comptes de résultats 2023. Merci également à la commission financière pour les rapports clairs qui nous ont été exposés. Malgré une conjoncture difficile, il tient à féliciter les intervenants de chaque dicastère pour les efforts fournis et le bon fonctionnement du « crayon rouge » permettant ainsi à notre commune de déjouer les prévisions pessimistes qui avaient été faites. Il relève l'excellent résultat 2023 malgré une baisse du taux d'impôt. A l'appui des explications fournies ce soir, le groupe « Alliance de gauche » recommande l'approbation des comptes de résultats 2023.

Mme Vanessa Currat nous informe que le groupe « Unis pour Cugy » a examiné les comptes 2023 avec la plus grande attention. Il remercie le Conseil Communal et la boursière pour la qualité des explications données dans les documents qui nous ont été remis, ainsi que pour la très bonne tenue des comptes.

Les chiffres précis ayant été commentés, notamment par le conseiller communal en charge et la commission financière, afin de faciliter l'audition de ce qui suit les chiffres ont été arrondis. Le groupe note donc le résultat exceptionnel de plus de Fr. 1'530'000.-, soit une différence de plus de Fr. 2'274'000.- par rapport au budget, qui prévoyait une perte globale de Fr. 730'000.-. Sans le produit relatif à une opération comptable, à savoir la différence entre la valeur au bilan du terrain et son prix de vente au CO, les comptes seraient juste au-dessus de l'équilibre, comme cela a été souligné, d'environ Fr. 27'000.-. Ce résultat positif est essentiellement dû à un excédent de revenus comme cela a été présenté. Les revenus de personnes physiques ont été plus élevés que prévus de près de Fr. 200'000.-. L'impôt sur les gains immobiliers de plus de Fr. 130'000.- et l'impôt sur les mutations de plus de Fr. 150'000.-. Nous avons mis en avant lors des budgets qu'une certaine marge de manœuvre existait, notamment pour les revenus des personnes physiques et probablement aussi pour les droits de mutation, compte tenu des terrains à vendre et que cela nous réserverait probablement de bonnes surprises et nous nous réjouissons que cela ait été le cas. Nous constatons aussi que compte tenu des charges à venir un impôt à 0,77 ne serait pas tenable mais qu'un impôt à 0,85, lui, est peut-être encore trop important et qu'il s'agira de rechercher un équilibre des comptes et également ce fameux taux d'imposition en fonction des charges à venir et nous en avons bien conscience, ce n'est pas de notre ressort. Nous notons que la dette brute est en légère augmentation de plus de 11 millions soit un niveau très élevé en comparaison des années précédentes de plus de Fr. 4'500.- par habitant. La fortune en légère hausse est seulement de 8,1 millions. Au vu de cela et des charges à venir, le groupe « Unis pour Cugy » rejoint tout à fait le fait de prioriser les investissements qui seront néanmoins extrêmement prioritaires pour le développement d'une commune et cela en fonction effectivement de la planification financière que nous nous réjouissons de voir au mois de septembre.

Elle continue en faisant le commentaire du groupe « Unis pour Cugy » sur les investissements, à savoir que s'agissant des investissements terminés et réalisés, il note une économie de plus de Fr. 140'000.- par rapport à ce qui avait été voté par le Conseil Général. Il salue donc la rigueur du Conseil Communal dans le suivi de ces investissements. Ils approuvent les comptes de résultats et d'investissements de l'exercice 2023 et remercient très chaleureusement le Conseil Communal pour tout le travail accompli.



DATE : 1^{er} mai 2024

Mme la Présidente Jeanne Decorges Currat demande s'il y a d'autres personnes qui souhaitent s'exprimer. Ceci n'étant pas le cas, les comptes de résultats 2023 sont soumis au vote.

Vote :

Approbation : 28 Avis contraire : 0 Abstention : 0

Les comptes de résultats 2023 sont acceptés à l'unanimité. Mme la Présidente remercie encore une fois Mme Bersier, boursière communale, ainsi que l'administration et le Conseil Communal pour leur travail ainsi que l'excellente tenue des comptes.

3.2. Compte des investissements 2023

Mme la Présidente Jeanne Decorges Currat donne la parole à M. Alex Glardon, conseiller communal, responsable du dicastère des finances.

M. Alex Glardon relève qu'au chapitre des investissements, plusieurs montants ont été engagés pour des travaux d'entretien usuels. Tous les détails se trouvent dans le rapport de gestion ainsi que dans le tableau des suivis qui résume tous les crédits d'investissements et l'état de leur engagement depuis 2009.

Au total cela représente sur 2023 un montant global de Fr. 914'795.35 sans les taxes et hors subventions encaissées soit le 34,28 % du budget. Plusieurs crédits d'investissements sont encore en cours pour un montant de report total de Fr. 1'811'300.-. La quasi-totalité des investissements terminés boucle non seulement en respectant strictement les budgets octroyés mais également en permettant de légères économies sur le crédit-cadre. 2 légers dépassements ont été constatés pour un total de Fr. 4'778.40 sur un budget respectif de Fr. 180'000.- et Fr. 45'000.-. Il nous présente quelques investissements réalisés en 2023.

Pour terminer sa présentation des comptes il tient à remercier très sincèrement ses collègues du Conseil Communal, notre boursière communale et la commission financière pour l'engagement de toutes et tous en faveur de notre commune.

Mme la Présidente Jeanne Decorges Currat le remercie à nouveau pour cette présentation et donne directement la parole à M. Olivier Vonlanthen pour le rapport de la commission financière sur ces comptes d'investissements.

M. Olivier Vonlanthen nous informe qu'en date des 27 mars et 2 avril derniers, la commission financière s'est réunie pour examiner les comptes d'investissements arrêtés au 31.12.2023. Ceux-ci présentent des charges de Fr. 2'323'993.60 alors que le budget 2023 prévoyait des dépenses pour Fr. 2'631'900.00.

Le solde du budget des investissements partiellement ou non réalisés s'élève à Fr. 307'906.40 à fin 2023.

En ce qui concerne les investissements terminés, il relève une économie totale de Fr. 148'937.25 par rapport au budget de Fr. 1'094'079.50 voté par le Conseil Général.

- Poste 1510.5040.00 Service du feu, crédit d'étude pour une caserne de pompier. Fin de l'investissement avec une économie par rapport au budget de Fr. 22'804.80.
- Poste 3210.5060.00 Bibliothèque communale, achat de matériel, mobilier, livre. Fin de l'investissement avec une économie par rapport au budget de Fr. 201.70.
- Poste 3410.5000.00, 3410.6130.00 et 01 Sport, éclairage du terrain de foot. Fin des travaux avec une économie par rapport au budget de Fr. 71'005.55.



DATE : 1^{er} mai 2024

- Poste 6150.5010.02 Cugy, Route de Fétigny, étude et réalisation chemin piéton Rte de Fétigny-CO. Fin des travaux avec un excédent de charge par rapport au budget de Fr. 210.10.
- Poste 6150.5010.04 Cugy-Vesin, étude de faisabilité pour chemins piétons, étude de mobilité. Fin des travaux avec un excédent de charge par rapport au budget de Fr. 4'568.30.
- Poste 6150.5010.09 Cugy, Chemin du Lat, réfection du chemin. Fin des travaux avec une économie par rapport au budget de Fr. 15'997.15.
- Poste 6150.5060.00 Achat de véhicules et de machines pour la voirie. Fin de l'investissement avec une économie par rapport au budget de Fr. 21'565.00.
- Poste 7101.5031.05 Cugy, adduction d'eau Chemin des Frossailles. Fin des travaux avec une économie par rapport au budget de Fr. 22'141.45.

Plusieurs autres projets sont toujours en cours, les commentaires complets dans le message sur les comptes d'investissements nous renseignent sur l'avancement des travaux des différents postes.

La commission financière, en se basant sur le travail de notre organe de révision et de l'analyse des résultats 2023, donne un préavis favorable et propose donc au Conseil Général d'approuver les comptes d'investissements de l'exercice 2023. Elle remercie le Conseil Communal et son administration pour les informations détaillées fournies.

Mme la Présidente Jeanne Decorges Currat remercie M. Vonlanthen et encore une fois la commission financière pour leur travail méticuleux. Elle relève que le préavis de la commission financière est positif pour les comptes d'investissements 2023. Elle donne la parole aux groupes.

M. Jonathan Despraz nous informe que le groupe « Equilibre » accepte à l'unanimité les comptes d'investissements et remercie le Conseil Communal pour son excellent travail ainsi que pour le respect du budget.

Mme Corinne Rey nous informe que le groupe « Unité communale », lors de sa séance de préparation, a pris connaissance des comptes d'investissements et les a acceptés à l'unanimité des personnes présentes. Le groupe « Unité communale » remercie le bureau communal, en particulier Mme Sylvia Bersier, et le Conseil Communal pour l'excellent travail lors de l'élaboration de ces comptes d'investissements.

Mme Melinda Navarro nous informe que le groupe « Alliance de gauche » constate que des économies ont pu être réalisées dans certains investissements pour un montant de plus de Fr. 148'000.-, une tendance à maintenir sans pour autant péjorer le bon développement de notre commune et la qualité de vie de ses citoyens. Il remercie le Conseil Communal pour ses explications et Mme Sylvia Bersier pour son travail. Le groupe « Alliance de gauche » recommande l'approbation des comptes d'investissements 2023.

Plus de questions, les comptes d'investissements 2023 sont soumis au vote.

Vote :

Approbation : 28 Avis contraire : 0 Abstention : 0

Les comptes d'investissements 2023 sont acceptés à l'unanimité. Mme la Présidente remercie encore une fois la boursière communale ainsi que l'administration et tout le Conseil



DATE : 1^{er} mai 2024

Communal pour leur travail ainsi que pour les informations très détaillées également qui ont été fournies.

4. ELECTION DU/DE LA PRESIDENT(E) DU CONSEIL GENERAL POUR 2024

Mme la Présidente Jeanne Decorges Currat rappelle qu'effectivement cette séance de mai marque également un changement à ce niveau-là. Selon le tournus établi en début de législature au sein des groupes par les présidents de groupe, il revient au groupe « Unis pour Cugy » de nous présenter un candidat pour la présidence 2024-2025 au Conseil Général. Selon l'ordre des choses il devrait s'agir de l'actuel vice-président, M. Laurent Overney, mais elle laisse la parole au groupe « Unis pour Cugy » pour présenter leur candidat.

M. Vincent Grandgirard nous informe que le groupe « Unis pour Cugy » a le plaisir de proposer la candidature de M. Laurent Overney, actuel vice-président du Conseil Général.

M. Laurent Overney est maître agriculteur, enfant de Cugy, marié et père de deux enfants, il baigne dans la vie locale et dans la politique communale depuis toujours. Plus jeune, il a été conseiller communal avant d'être conseiller général, fonction qu'il exerce depuis 13 ans.

M. Laurent Overney a déjà été élu à cette fonction de Président il y a cinq ans jour pour jour, le 1^{er} mai 2019. Il ne savait pas à ce moment-là qu'il vivrait une année très particulière, qui serait amputée de tous les contacts sociaux en raison du COVID-19 et qui durerait deux mois de plus, jusqu'en juillet 2020.

C'est avec enthousiasme qu'il envisage aujourd'hui de présider à la destinée du Conseil Général durant l'année à venir, prêt à relever les défis de la fonction et confiant dans la perspective qu'il en retirera fierté, joie et satisfaction.

Mme la Présidente Jeanne Decorges Currat le remercie pour cette présentation. Selon le protocole, elle se voit obligée de donner la parole à d'autres candidatures éventuelles.

Aucune autre proposition n'est formulée, le Conseil Général procède au vote pour l'élection de **M. Laurent Overney qui est élu à la présidence du Conseil Général pour l'année 2024-2025 à l'unanimité par acclamation.**

La parole lui est donnée.

Ce dernier relève qu'accéder ce soir pour la seconde fois à la présidence de notre législatif est un immense honneur pour lui. Il accepte avec plaisir cette mission et remercie le Conseil Général pour la confiance accordée. Il remercie M. Vincent Grandgirard pour sa présentation et aussi l'ensemble de son groupe pour son soutien. Il souhaite féliciter et remercier Mme Jeanne Decorges Currat pour son investissement durant son année présidentielle. Il espère répondre aux attentes et remplir à satisfaction son mandat à la tête de notre Conseil Général. Pour l'anecdote il relève que, ce soir, l'assemblée a misé sur l'expérience car il va désigner un président et un vice-président, tous deux élus pour la seconde fois, donc tout devrait se dérouler sans anicroche. Notre commune reste plus que jamais un pôle dans la région de par sa position géographique et ses infrastructures généreuses et fonctionnelles. Les autorités exécutives et législatives, ici présentes, ont la lourde tâche de gérer les développements et l'avenir sans péjorer la qualité de vie exceptionnelle dont nous jouissons actuellement. Il aimerait encore remercier le Conseil Communal et l'administration pour leur investissement inaltérable et nous souhaite une bonne soirée.

5. ELECTION DU OU DE LA VICE-PRESIDENT(E) DU CONSEIL GENERAL POUR 2024

Mme la Présidente Jeanne Decorges Currat rappelle encore une fois que selon le tournus établi en début de législature, il revient au groupe « Unité communale » de nous présenter



DATE : 1^{er} mai 2024

un ou une candidat(e) à la vice-présidence du Conseil Général pour la période 2024/2025. Elle donne donc la parole au groupe « Unité communale ».

Mme Tatiana Veth nous informe que le groupe « Unité communale » propose M. Olivier Vonlanthen à la vice-présidence pour l'année 2024/2025 qui a déjà été élu président comme relevé par notre futur président. M. Vonlanthen siège depuis la création du Conseil Général, il est membre de la commission financière qu'il préside durant cette législature. Le groupe « Unité communale » est convaincu qu'il dispose de toutes les compétences pour relever ce nouveau défi.

Mme la Présidente Jeanne Decorges Currat la remercie pour cette présentation. Selon le protocole, elle demande à celles et ceux qui acceptent la candidature de M. Olivier Vonlanthen à la vice-présidence pour l'année 2024/2025 de le faire par acclamation.

M. Olivier Vonlanthen est élu à la vice-présidence du Conseil Général pour l'année 2024-2025 à l'unanimité par acclamation.

La parole lui est donnée.

Ce dernier remercie les conseillers généraux pour leur confiance et de l'avoir élu à cette fonction. Il relève qu'il y a 9 ans en arrière, le 29 avril 2015, il avait été élu à la vice-présidence mais cette élection, si on s'en souvient, était beaucoup plus mouvementée car personne ne voulait prendre cette place. Cette année, avec la maturité on dira, du Conseil Général, cela a bien évolué. On voit que c'est réglé, ça tourne et c'est bien. Donc il se réjouit de pouvoir intégrer le bureau, rencontrer et travailler avec nos présidents et, avec sa fonction de vice-président il peut encore garder la fonction de président de la commission financière qu'il garde encore une année. Il remercie encore une fois le Conseil Général pour sa confiance et se réjouit de pouvoir relever ces défis.

6. INFORMATIONS COMMUNALES

Mme la Présidente Jeanne Decorges Currat donne la parole aux conseillers communaux.

Mme Susanne Zeller Bersier nous donne quelques informations concernant l'AES. Nous avons eu quelques changements au niveau du personnel. Avec la démission de Mme Elise Guisolan nous avons pu engager M. Emmanuel La Faci pour la remplacer, lequel est assistant socio-éducatif. D'autre part nous aurons le privilège d'ouvrir deux semaines durant les vacances scolaires pour élargir un peu l'offre proposée par l'AES.

M. Guido Flammer nous informe que les travaux de route continuent notamment par la mise à l'enquête publique du Pont de la Petite-Glâne. Les travaux projetés Rte des Frossailles, trottoir jusqu'au Sécheron sont à l'enquête préalable auprès du Canton et les travaux sur la mobilité douce, arrêt de bus et la passerelle sont en cours.

M. Jean-Denis Borgognon souhaite, au nom de la commission Climat-Énergie, répondre aux questions posées par M. Olivier Joye lors du Conseil Général du 5 juillet 2023.

- A la question, est-ce qu'il y a un contrat pour l'achat de l'énergie, si oui et avec qui ? Il précise que cela concernait bien évidemment le CAD. La réponse est oui, nous avons un contrat avec le Groupe E.
- A la question, à quel prix est-il facturé et est-ce que son prix est volatil ? Sur la période 2021-2022, le prix moyen du kWh sur le CAD pour les bâtiments communaux était de 20,1 centimes le kWh. En 2021, le prix du kWh du CAD était de 19,67 centimes le kWh.



DATE : 1^{er} mai 2024

En 2022, le prix était de 21,26 centimes le kWh. L'amortissement de l'installation du chauffage est compris dans le prix du kWh.

- Attention, il ne faut pas comparer ce prix avec le prix du kilowatt électrique traditionnel. Il s'agit d'un prix du kilowatt thermique qui est propre à cette installation. Ce prix est composé de deux éléments : une participation aux frais fixes, l'infrastructure soit la chaudière, les fouilles, les tuyaux, et la part de l'énergie liée au combustible qu'il a fallu produire pour cette énergie.
- La commune a un contrat de 20 ans avec le groupe E pour ce chauffage. La participation aux frais fixes est de Fr. 13'893,30 par année et semble tout à fait raisonnable. Concernant la volatilité du prix, c'est la part de l'énergie qui peut augmenter selon le coût des combustibles. Nous avons subi une augmentation du prix des copeaux en relation avec l'augmentation du gaz et du mazout.
- Comme on peut le voir sur le tableau présenté, la consommation pour 2020 était de 103'685 kWh avec un prix de 12,45 centimes le kilowatt pour un montant de Fr. 12'908.78. A noter que les 4 premiers mois de l'année 2020, nous avons chauffé la salle polyvalente avec le chauffage provisoire, d'où cette différence.
- En 2021, nous avons consommé 174'145 kWh avec un prix de 13,21 centimes pour un montant de Fr. 23'004.55.
- En 2022, nous avons consommé 150'243 kWh avec un prix de 13,67 centimes pour un montant de Fr. 20'538.22. Et pour terminer, pour 2023, nous avons consommé 143'673 kWh avec un prix de 14,98 centimes pour un montant total de Fr. 21'522.28.
- Nous pouvons remarquer que la consommation en kWh est stable même que le prix du kWh augmente de même que le prix de l'électricité.
- A la question sur la quantité d'énergie consommée sur ce bâtiment, y-a-t-il une énergie fossile ? quelle est sa proportion ? En l'occurrence en 2021, le combustible était du mazout pour les 4 premiers mois puis à bois. En 2022 comme en 2023, le combustible était 100% bois. Concernant le gaz, il y a 13 raccordements privés sur le CAD. Pour la salle polyvalente le gaz reste un combustible d'appoint.

Conclusion : le Conseil Communal est conscient que le prix du CAD de la salle polyvalente est plus élevé que si on utilisait du mazout, cela dépend encore du prix du mazout, mais les bâtiments publics ne peuvent plus être chauffés par les énergies fossiles. Le prix moyen du chauffage est de 20,1 centimes le kWh, la participation aux frais fixes est raisonnable, la volatilité du prix dépend du prix des combustibles.

Mme la Présidente Jeanne Decorges Currat remercie M. Borgognon pour ces explications ainsi que la commission Climat-Énergie qui a dû faire passablement de recherches pour trouver tous ces chiffres. Elle demande à M. Joye s'il est satisfait des réponses qui ont été apportées, ce qui est le cas.

M. Bernard Grandgirard donne quelques informations :

- A Mme la Présidente sortante, avec une toute petite anticipation quant à la fin de cette séance. « *Ton mandat à la plus haute marche de nos autorités communales restera dans les annales. En effet, tu es la première Présidente à avoir conduit cinq séances du Conseil Général durant la même année. Tu n'avais certainement pas projeté ce mandat cependant tes compétences, ton calme, ta capacité de réflexion, t'ont conduite à être proposée, puis élue à ce poste ô combien important de mener les débats de notre législatif. Tu as participé avec assiduité à un grand nombre de séances, des diverses commissions, te permettant de faire connaissance plus en détail et d'appréhender encore mieux le fonctionnement de nos services communaux. Cela n'était pas une évidence et*



DATE : 1^{er} mai 2024

les circonstances, tant liées aux affaires communales mais surtout à un bouleversant événement le décès de ton cher papa, n'ont pas facilité cette lourde tâche. Tu as, avec anticipation, brio, sagesse, mené à bien les délibérations de tes collègues du Conseil Général. Ton successeur élu, Laurent Overney, fidèle à son caractère courageux, qui à cause d'un certain virus persistant avait vu son mandat écourté de bons nombres de rencontres et séances, aura l'occasion de poursuivre cette fonction durant une année complète. Chère Jeanne, au nom de l'ensemble du Conseil Communal et de l'administration, nous te remercions sincèrement pour ton engagement en faveur de ta commune. Et j'ai le plaisir de te remettre un petit bouquet et c'est bien entendu avec grande confiance qu'elle va terminer son mandat jusqu'à la fin de cette séance ».

- Concernant l'évolution démographique de notre commune, nous avons eu l'occasion, ce jour même, juste avant la séance du Conseil Général, de célébrer notre 2000^{ème} habitante. Elle se prénomme Agathe, elle est née le 9 mars dernier et c'est la fille de Margaux et Raphaël Grandgirard. Nous félicitons les heureux parents. L'annonce qu'on pouvait faire, c'est que nous avons maintenant officiellement dépassé les 2000 habitants.

Mme la Présidente Jeanne Decorges Currat le remercie pour ces mots et relève qu'effectivement c'est un joli clin d'œil pour le futur avec cette petite fille.

Elle passe au dernier point.

7. DIVERS

Avant de donner la parole aux conseillers généraux Mme la Présidente Jeanne Decorges Currat rappelle l'invitation que chacune et chacun a reçue par courrier le 22 février dernier pour la journée des communes du District de la Broye-Fribourgeoise. Rencontre qui aura lieu le vendredi 5 juillet dès 8h30 sur le site du giron de Jeunesse. Le délai d'inscription est fixé au 31 mai. Elle passe maintenant la parole à ses collègues du Conseil Général.

M. Jonas Saugy prend la parole au nom de la commission Climat-Énergie et rappelle qu'il y a deux ans, en octobre 2022, la commission avait organisé ici même une conférence sur la rénovation des bâtiments privés. Elle réitère cette année avec une conférence cette fois sur un thème d'actualité qui est l'installation de panneaux photovoltaïques chez les privés. Le but de la conférence est de pouvoir répondre à tout un tas de questions. Pourquoi opter pour une installation photovoltaïque chez moi, connaître le potentiel solaire du bâtiment, quelles démarches faut-il effectuer, quels sont les coûts, quelles sont les subventions, les rendements. Le flyer vient de sortir, il y aura bien sûr des informations dans le lien, sur le site et en tout ménage. La conférence aura lieu le mercredi 13 novembre 2024, ici même à 19h30 et elle sera suivie à nouveau d'un apéro offert par la Commune pour échanger sur le thème du photovoltaïque.

Mme la Présidente Jeanne Decorges Currat le remercie et prend bonne note de cette conférence le 13 novembre à 19h30.

Afin de marquer la fin de cette année, mais aussi d'avoir l'occasion de se rencontrer en dehors de nos séances, elle souhaite nous présenter une visite du siège du parlement fribourgeois. L'Hôtel-de-Ville a été inauguré durant le premier quart du XVI^e siècle, là c'est un peu l'historienne de l'art qui parle ; il a été restauré il y a peu et c'est l'un des monuments les plus emblématiques avec la cathédrale. Afin de pouvoir mettre sur pied cette visite, elle demande si c'est quelque chose qui peut intéresser ou pas, alors afin de prendre la température elle a préparé un petit document. Si quelqu'un est intéressé ne pas hésiter de mettre son nom sur le document. Il y a deux dates : soit on peut assister à une partie d'une session du Grand Conseil et faire une visite de l'Hôtel-de-Ville le 25 juin dès 16h ou le 3 septembre entre 15h et 16h, ou alors on peut également faire une visite que de l'Hôtel-de-



DATE : 1^{er} mai 2024

Ville avec la salle où ont lieu les séances du Grand Conseil. Pour terminer elle donne la parole à M. Yannick Bersier.

M. Yannick Bersier précise que s'il prend la parole, ce n'est pas sous la casquette du Conseil Communal, mais plutôt sous la casquette du Président du Comité d'Organisation du Giron des Jeunesses qui aura lieu à Cugy du 3 au 7 juillet 2024. La Jeunesse de Cugy, ainsi que ses 14 membres du comité d'organisation, les 35 membres des commissions, ont l'honneur et la chance d'organiser le 20^{ème} giron des Jeunesses à Cugy sous le thème des 5 éléments. Petit clin d'œil, 21 ans après « A l'eau Cugy 2003 », la jeunesse de Cugy avait à l'époque organisé le 3^{ème} giron des Jeunesses et nous 21 ans après on se relance. Petit clin d'œil à son président de l'époque, M. Olivier Vonlanthen, qui est conseiller général et qui est parmi nous dans cette salle, bravo à vous d'avoir fait déjà ce giron à l'époque. Le lieu : d'habitude un giron, d'une ampleur assez conséquente, se déroulait en principe derrière la salle mais maintenant nous avons un magnifique CO, dès lors c'est un peu plus compliqué pour organiser une fête d'une telle ampleur, donc nous sommes sortis du village et pour une première, ce sera une grande première, nous sommes partis du côté Payerne, à 500 mètres de l'entreprise Sandoz. Il nous présente le programme de cette fête :

- ❖ La fête commencera le mercredi à 15h00 avec l'ouverture de la place de fête et il y aura une animation pour les enfants qui sera organisée et bien sûr qu'il y aura un château gonflable. Ensuite à 20h00 le grand loto sous cantine.
- ❖ Le jeudi nous avons un magnifique souper spectacle qui débutera à 18h30. Yann Lambiel accompagné de Sandrine Viglino, Nathalie Devantay et Nathanaël Rocha, auront le plaisir de se présenter devant notre population. Pour ce souper spectacle, le prix est de Fr. 98.-. Le menu : mousse guacamole saumon fumé, avec un filet de bœuf et son gratin et tomates au four, ensuite une panacotta aux fruits rouges comme dessert.
- ❖ Vendredi il y aura la journée des communes organisée par la Préfecture où l'on attend entre 200 et 300 inscriptions. Durant cette même journée aura probablement lieu la clôture des écoles. Cela reste encore à confirmer, mais il y a de fortes chances que les écoles viendront sur le site du giron pour faire leur clôture et tester par la même occasion nos différents jeux qui seront proposés à nos jeunes. Ensuite, il y aura différents concerts au caveau pour la suite de la soirée et aussi la diffusion des matchs des quarts de finales de l'Euro sur un écran géant sur la place de fête.
- ❖ Le samedi on continuera dès 8h00 avec les jeux des jeunes, les traditionnels jeux. Ensuite toutes celles et ceux qui ont fait partie de la jeunesse de Cugy pourront s'inscrire à un repas des anciens de la jeunesse. Ensuite il y aura différents concerts dans le caveau et également la diffusion des matchs pendant la soirée.
- ❖ Le dimanche il y aura la suite des jeux des jeunes et le jeu des invités, invités surprise, et ensuite le traditionnel cortège qui aura lieu l'après-midi. C'est plus de 30 jeunes qui pourront défiler avec leur magnifique char sous le thème des 5 éléments. Pour le parcours du cortège ils s'encolonnent sur le chemin de Vesin devant le CO pour ensuite descendre la route devant chez M. Buchs et ensuite suivre la route cantonale jusqu'au garage Marchon, puis traverseront la route cantonale à gauche pour se rendre sur le site du giron. Ensuite il y aura la traditionnelle remise des prix avec la partie officielle dimanche soir sous la cantine. Ensuite clôture du giron avec « Storia » qui se produira sous la cantine.
- ❖ Pour nous soutenir la vente de vin est ouverte jusqu'au 20 juin ou il y a aussi les casquettes ainsi que des bobs pour nous soutenir. La casquette et les bobs pour le prix de Fr. 20.-. Et bien entendu pour nous soutenir aussi, nous avons besoin de bénévoles. Les bénévoles rentrent gentiment mais on sait toujours que les dernières plages horaires sont plus compliquées à trouver. Actuellement il reste encore environ 25% des plages horaires à remplir.



DATE : 1^{er} mai 2024

- ❖ Pour terminer il nous donne rendez-vous dans 72 jours sur le site du giron à Cugy.

Mme la Présidente Jeanne Decorges Currat remercie M. Bersier et relève qu'on ne manquera pas d'aller prendre un verre et rencontrer des gens lors de cette manifestation. Arrivée au terme des points que nous avons à traiter, elle remercie les conseillers généraux pour le bon déroulement de cette 49^{ème} séance. La prochaine séance aura lieu le 18 septembre et sera principalement consacrée à la planification financière. Dans quelques instants, nous aurons la présentation de la COREB, elle profite de l'occasion pour saluer M. Conus et Mme Losey-Mosimann. Avant de leur céder la parole et de céder son micro et sa place de présidente à M. Laurent Overney, elle souhaite dire quelques mots.

« Avant de leur céder la parole et de céder mon micro et ma place de présidente à M. Overney, j'aimerais encore vous dire quelques mots. Pas d'inquiétude, je ne vais pas vous interpréter une chanson en cette journée de 1^{er} mai.

Voilà trois ans seulement que je suis conseillère générale, un temps court pour intégrer les subtilités et comprendre les rouages du fonctionnement d'une commune, même en étant prof de citoyenneté. Jamais je n'avais envisagé prendre cette fonction de présidente. Cette expérience très formatrice a été une découverte. J'apprécie de sortir de ma zone de confort, j'ai été servie de ce côté-là. Durant cette année j'ai travaillé avec sérieux afin de suivre les projets communaux, afin de préparer les séances et de mener les débats, ce qui n'a pas toujours été un long fleuve tranquille. Ne pas perdre de vue la fonction du législatif communal et ses attributions sont essentiels. Débuter sans vice-président, gérer la demande du vote à bulletin secret lors de la 1^{re} séance, diriger des débats aux enjeux conséquents pour l'avenir de notre commune, cela m'a appris à anticiper absolument tous les cas de figure, même ceux auxquels je n'avais pas pensé. Je connais maintenant parfaitement (ou presque) le règlement du Conseil général pour l'avoir lu, relu, dans tous les sens. Je ne suis pas une féministe pure et dure mais, à plusieurs reprises, durant cette année, j'ai eu une pensée pour ces femmes pionnières en politique qui ont dû lutter pour se faire entendre et écouter. En cette journée de fête du travail je me permets un peu de militantisme : saluons le mérite de ces femmes qui mènent de front carrière professionnelle et vie privée, qui trouvent encore le temps, la motivation et l'énergie de s'engager pour la collectivité. 40% de notre législatif est représenté par des femmes, bravo mesdames ! « Force à vous » comme m'a rétorqué une élève, pas plus tard que la semaine dernière !

La fonction de première citoyenne rime avec rédaction de discours. Prononcer celui du 1^{er} août a été un moment marquant et un honneur. J'ai beaucoup apprécié prendre part aux moments-clés et conviviaux de la vie de notre commune, échanger avec la population lors de la soirée pour les nouveaux citoyens ou lors du repas des aînés par exemples.

Si j'évoque l'un des aspects les moins évidents pour moi cela a été le côté carré, formel qui va avec le rôle de présidente. J'ai dû laisser un peu de côté ma spontanéité mais tout en veillant à rester moi-même.

J'aimerais terminer par remercier chaleureusement les membres de la Commission financière qui m'ont initiée au langage mystérieux des comptes et des finances, ainsi que le bureau, mais également l'administration et en particulier Mme Sylvia Bersier pour son efficacité. Merci également à la Commission climat-énergie pour ses projets, ses idées, aux membres du Conseil communal pour leur travail, pour le temps investi, à vous toutes et tous, collègues du Conseil général, pour nos échanges, pour votre motivation, votre engagement pour notre commune. Je ne retiens que le positif de cette expérience et je souhaite une très bonne année à mon successeur, M. Laurent Overney ».

Elle laisse la parole à M. Conus et Mme Losey-Mosimann.



DATE : 1^{er} mai 2024

La séance est levée, il est 21 h 10.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

La Présidente :

La Secrétaire :

Jeanne Decorges Currat

Sylvia Bersier